

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON



**COMMUNE DE SAINT-CÔME-
D'OLT**

**2^{ème} REVISION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**

4 - PARTIE REGLEMENTAIRE

**4.3 - LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AU
TITRE DE L'ARTICLE L.151-41 DU CODE DE
L'URBANISME**

Arrêté le :

21/02/2019

Enquête
publique :

Du 20/06/2019 au
22/07/2019

Approuvé le :

2^{ème} révision du Plan Local d'Urbanisme prescrit le 02 Mars 2017



Brigitte FRAUCIEL
Architecte DPLG – Urbaniste OPQU
23 route de Blagnac, 31200 TOULOUSE
Tél : 05.61.57.86.43 – Fax : 05.61.57.97.78
Mail : contact@soletcite.com



Aurore AZCONAGA
Expertise écologique et gestion des milieux
Secteur Environnement, Antenne de Gironde (33)
Tél : 06.17.17.22.25
Mail : scp.environnement@gmail.com

4.3

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE INDICATIVE (en m ²)
1	Réalisation d'un cheminement doux de 3 m le long de la D 987	Commune	4 160 m ²
2	Réalisation d'un cheminement doux de 3 m le long de la D 636	Commune	1 355 m ²
3	Réalisation d'un cheminement doux de 3 m le long du chemin de Fromental	Commune	1 670 m ²
4	Réalisation d'un cheminement doux de 3 m le long de la D 636 et de la route de Boraldette	Commune	2 020 m ²
5	Traitement paysager pour requalifier l'entrée de ville le long de la D 987 : largeur 3m	Commune	1 465 m ²
6	Réalisation d'un cheminement doux de 3 m le long de la route de Boraldette	Commune	1 580 m ²
7	Espace vert aux abords du Lot	Commune	6 360 m ²
8	Elargissement du chemin de la Rigaldie : largeur 3m	Commune	190 m ²
9	Réalisation d'un cheminement doux de 3 m pour raccorder la rue de la Draille au chemin de Malet	Commune	385 m ²